

Ministry of Education

Mowat Block  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2

Ministère de l'Éducation

Édifice Mowat  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2



## NOTE DE SERVICE

**DESTINATAIRES :** Directrices et directeurs de l'éducation

**EXPÉDITEURS :** Mary Jean Gallagher  
Directrice générale du rendement des élèves de l'Ontario  
Sous-ministre adjointe  
Division du rendement des élèves

Raymond Théberge  
Sous-ministre adjoint  
Division de l'éducation en langue française, l'éducation des  
Autochtones et de la recherche

**DATE :** Le 6 janvier 2011

**OBJET :** **Occasions permettant aux parents d'économiser pour  
l'éducation postsecondaire ou la formation de leur enfant**

---

La présente a pour but d'obtenir votre coopération en vue de faire mieux connaître aux parents les programmes gouvernementaux appuyant nos objectifs d'accroître le rendement des élèves, y compris l'accès accru à l'éducation postsecondaire et à la formation.

La plupart des parents, mais pas tous, connaissent le Régime Enregistré d'Épargne-Études (REEE), un compte spécial d'épargne pour aider les parents, les membres de la famille ou les amis à placer leurs épargnes maintenant pour les études d'un enfant après l'école secondaire. Cependant, peu de personnes savent que lorsqu'un compte REEE est ouvert pour un enfant, le gouvernement du Canada y verse des fonds grâce à deux mesures incitatives pour encourager l'épargne : la Subvention canadienne pour l'épargne-études et le Bon d'études canadien.

La Subvention canadienne pour l'épargne-études accorde une subvention maximale à vie de 7 200 \$ selon le revenu familial et le montant de la cotisation des parents. Le programme Bon d'études canadien verse un bon de 500 \$ suivi d'un versement annuel de 100 \$ jusqu'à l'âge de 15 ans pour ceux ayant souscrit à un REEE **même si les parents ne sont pas en mesure de verser des cotisations dans le compte**. Ce programme est accessible aux familles qui reçoivent le Supplément de la prestation nationale pour enfant.

Comme c'est souvent le cas avec les initiatives ciblées, les personnes pour qui ces programmes seraient les plus avantageux ne sont souvent pas informées de leur existence ou hésitent à en tirer

.../2

profit. En 2009, un peu plus de 40 % des familles canadiennes avec enfants ont reçu une Subvention canadienne pour l'épargne-études et moins de 20 % des familles admissibles ont reçu le Bon d'études canadien.

Les écoles pourraient jouer un rôle en diffusant cette information auprès des parents de leur collectivité par le truchement de canaux de communication comme le site Web des conseils scolaires, les bulletins d'information, les soirées d'information destinées aux parents, les entrevues parent-enseignant, les fiches de renseignements qui accompagnent les bulletins et l'inscription à la maternelle et au jardin d'enfants. Les dépliants au sujet de ces programmes sont disponibles dans divers formats et en plusieurs langues par l'entremise de RHDC sur les sites Web suivants :

Régime enregistré d'épargne-études

<http://www.cibletudes.ca/fra/epargner/reec/index.shtml>

Subvention canadienne pour l'épargne-études

<http://www.cibletudes.ca/fra/epargner/scee/brochure/index.shtml>

Bon d'études canadien

<http://www.cibletudes.ca/fra/epargner/bec/brochure/index.shtml>

Nous vous remercions de bien vouloir partager cette information avec les directrices et les directeurs des écoles élémentaires et secondaires de votre conseil scolaire.

Mary Jean Gallagher

Raymond Théberge

---